

SEANCE DU JEUDI 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame **Françoise LEFEBVRE**, Maire.

PRÉSENTS : - Mme LEFEBVRE, Maire,
- M. ZENDRON, Mme GAGEY, M. RELINGER, Mme GRIGNON, adjoints au Maire,
- M. DEVENDEVILLE, M. MEBAREK, Conseillers municipaux délégués,
- Mme CHITESCU, Mme VIJOUX, M. AUBRY, Mme CELIN (*arrivée à partir du point 3*), Mme COUDERT, Mme PICARD, M. PICARD, M. MACHERAK, Mme CHAMBEYRON-BERTAULT, Conseillers municipaux.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. FRISE donne pouvoir à M. RELINGER,

Mme LECULEUR donne pouvoir à M. ZENDRON.

ABSENT EXCUSÉ : M. BAUCHET

ABSENT NON EXCUSÉ :

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 18

Date de convocation : 20 février 2026

Date d'affichage : 20 février 2026

M. Noël AUBRY et M. Mehdi MEBAREK ont été nommés au poste de Secrétaire de Séance.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JANVIER 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 29 janvier 2026.

2. LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

| Numéro de délibération | Objet de la délibération | Pour | Abstention | Contre | Etat de la délibération |
|------------------------|---|------|---|-----------------------------|-------------------------|
| 2026/07 | Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Cesson et Sammeron | 18 | 0 | 0 | Adoptée à l'unanimité |
| 2026/08 | Motion relative au projet de loi décentralisation | 14 | 4 (Mme PICARD, M. MACHERAK, M. PICARD, Mme CHAMBEYRON-BERTAULT) | 0 | Adoptée à la majorité |
| 2026/09 | Reprise anticipée du résultat 2025 – Budget communal | 18 | 0 | 0 | Adoptée à l'unanimité |
| 2026/10 | Budget primitif 2026 | 18 | 0 | 0 | Adoptée à l'unanimité |
| 2026/11 | Acquisition amiable auprès des époux Mulholland-Matruchot d'un bien immobilier situé à Rubelles (Seine-et-Marne) cour du parc cadastre section B n° 650 | 14 | 3 (M. ZENDRON, Mme GAGEY, Mme LECULEUR) | 1 (Mme CHAMBEYRON-BERTAULT) | Adoptée à la majorité |

3. QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire rappelle que le 1^{er} tour des élections municipales et communautaires aura lieu le dimanche 15 mars 2026 de 8h à 18h à la salle Emile Trélat.
- Mme le Maire et Mme PICARD remercient les élus du Conseil municipal ainsi que le personnel municipal pour leurs implications durant la mandature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 H 42.

Le 6 mars 2026,
Le Maire,
Françoise LEFEBVRE

